

# Réhabilitation chemin rural liaison lotissement ANRELY (rue René Gay) – Avenue de La Brante



Vous êtes nombreux à nous avoir sollicité concernant l'état du chemin rural qui permet la liaison entre le bas du lotissement ANRELY (rue René Gay) et l'Avenue de La Brante.

Ce chemin, réservé aux piétons et vélos, est souvent impraticable en raison de la présence d'eau permanente en partie basse.

La municipalité a engagé des travaux ce mois de mai pour nettoyer l'emprise du chemin sur la totalité du parcours et réaliser un drainage de la partie basse, afin de recueillir les venues d'eau et les canaliser vers les fossés existants .

Au mois de juin, l'empierrement de la partie basse sera réalisé avec pour objectif de permettre aux piétons / randonneurs / cyclistes, d'emprunter ce chemin tout au long de l'année en toute sécurité.

Rappelons que ce chemin restera interdit à la circulation des véhicules motorisés (auto / moto)



